

CAHIER D'ACTEURS COMMUN AUX DEUX DÉBATS PUBLICS

Projet de réseau de transport public du Grand Paris et Projet Arc Express

Janvier 2011

MAIRIE DE
**SAINT-
OEUEN**

SAINT-OUEN

Située aux portes de Paris et bordée par la Seine, Saint-Ouen est à la confluence de trois départements. Près de 45 000 habitants et 34 000 salariés y résident et y travaillent. La ville accueille sur son territoire des sièges sociaux et établissements majeurs parmi les plus prestigieux (Nokia, Danone, L'Oréal, Alstom...) et les chiffres témoignent de son dynamisme : 6 000 nouveaux habitants, 3 000 logements neufs réalisés et 10 000 emplois créés depuis 2004. En pleine mutation, Saint-Ouen va bénéficier de la construction de plus de 7 000 logements d'ici 2025. Même si la ville est bien dotée en transports, il n'en reste pas moins des difficultés de mobilité pour les Audoniens et les salariés.

VILLE DE SAINT-OUEN

6, place de la République
93406 Saint-Ouen cedex

Tél. : 01 49 45 67 89

Courriel :

mairie@mairie-saint-ouen.fr

www.ville-saintouen.fr

La mobilité au cœur du projet de territoire audonien

Répondre aux difficultés du quotidien et accompagner le développement urbain

Engagée dans de nombreux projets qui renforceront son attractivité, la Ville de Saint-Ouen veille à préserver son patrimoine et la qualité de vie de ses habitants. La question des déplacements est donc au cœur des préoccupations qui construisent son projet.

En effet, pour faciliter au quotidien la mobilité des usagers mais aussi par solidarité territoriale, la Ville soutient depuis longtemps les projets de transports collectifs qui accompagnent le développement de la couronne Nord de Paris.

La Municipalité s'est ainsi positionnée en décembre 2009 pour le prolongement de la ligne 14 du métro depuis la Gare Saint-

Lazare jusqu'à Saint-Ouen. Ce projet essentiel contribuera à désaturer la ligne 13 du métro, reconnue comme étant l'une des plus problématiques du réseau métropolitain.

Le développement de différents projets de transports lourds permettra ainsi d'ouvrir la ville sur un territoire plus vaste et de donner à Saint-Ouen un nouvel essor.

Enfin, son projet urbain d'écoquartier des Docks qui, à l'horizon 2025, accueillera plus de 12 000 habitants et 10 000 emplois, doit pouvoir compter sur une prévision d'offre de desserte en transports collectifs équilibrée à finaliser dès aujourd'hui.

Situation difficile et accroissement des besoins

Desservie par deux stations de la ligne 13 du métro (Garibaldi et Mairie de Saint-Ouen), une gare du RER C (Saint-Ouen) et plus d'une dizaine de lignes de bus, l'offre en transports collectifs à Saint-Ouen reste toutefois largement insuffisante au vu de la saturation actuelle des transports en commun. Ceux-ci n'arrivent plus à répondre aux besoins toujours croissants des usagers.

La ligne 13 du métro, avec plus de 600 000 voyageurs par jour, est devenue l'une des lignes les plus saturées du réseau parisien avec les lignes 1 et 4. Et tout indique que sa fréquentation ira en s'accroissant dans un avenir rapproché. Les territoires desservis par la ligne 13 au Nord de Paris sont des secteurs où l'on constate une forte dynamique démographique et économique. Les nombreux projets urbains mis en oeuvre le long de cette ligne laissent présa-

Pour le Maire, Jacqueline Rouillon : ... La ville est déjà dans une situation de saturation extrême dans l'état actuel de la ligne 13. Cet état de fait peut pénaliser le développement urbain et économique du territoire.

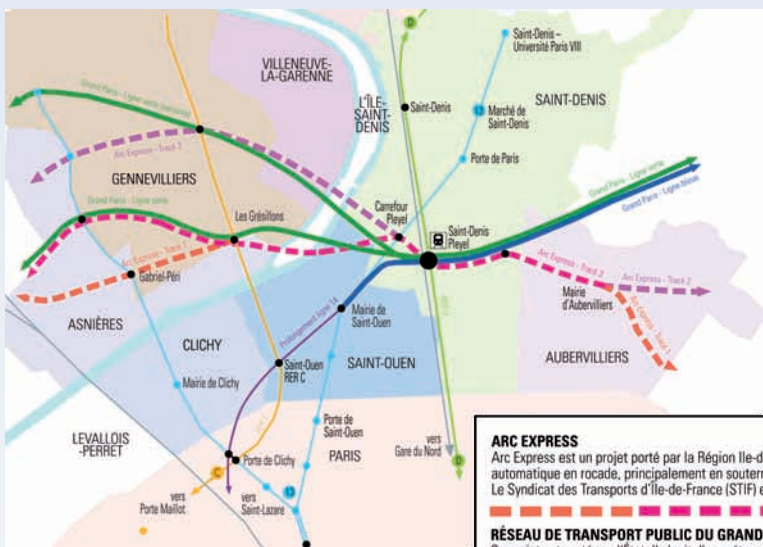
ger de la poursuite de cette croissance. Or, au regard du développement de Saint-Ouen, et notamment celui de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Docks, il est nécessaire de renforcer la desserte en transports en commun pour soutenir la volonté

de la Ville d'offrir une réelle qualité de vie en cœur d'agglomération. Ainsi, la Ville défend le projet de réalisation du prolongement de la ligne 14 du métro jusqu'à la

Mairie de Saint-Ouen.

Néanmoins, dans la mesure où ce seul prolongement ne suffira pas à résorber l'accroissement de la demande sur la ligne 13, la Ville demande au Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF), seul habilité à le faire, de mettre en place au plus vite un plan d'urgence pour améliorer les conditions de transport des usagers.

La ligne 14 pour "désaturer" les différentes branches de la ligne 13



Le prolongement de la ligne 14 du métro entre la gare Saint-Lazare et la Mairie de Saint-Ouen *via* Clichy-la-Garenne est la première réponse donnée par le STIF au problème de saturation chronique de la ligne 13. Dans le cadre de l'avancement de ce projet, la RATP livrera ses études au cours du premier semestre 2011. L'enquête publique devrait quant à elle se dérouler à la fin de l'année 2011.

Prévue pour 2017, la mise en service de la ligne 14 permettra de relier rapidement Saint-Ouen au cœur de Paris et à ses principales gares (Saint-Lazare, Châtelet, Gare de Lyon, Bercy).

ARC EXPRESS
Arc Express est un projet porté par la Région Île-de-France. Il s'agit d'un métro automatique en rocade, principalement souterrain et situé en proche couronne. Le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) en est le maître d'ouvrage.

RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC DU GRAND PARIS
Ce projet est porté par l'État. Il s'agit d'un métro automatique de 155 kilomètres en double boucle, pour relier rapidement Paris et les pôles stratégiques de la région Île-de-France. La société du Grand Paris en est le maître d'ouvrage.

L'écomobilité : un défi pour la ZAC des Docks

Un Écoquartier innovant...

Le projet d'écoquartier des Docks symbolise l'engagement de la Municipalité d'aller vers de nouvelles formes urbaines. Sur une frange importante de son territoire (100 hectares), l'équipe municipale veut recréer de la ville là où, jusqu'à tout récemment, subsistaient encore les stigmates d'une époque où de grandes entreprises, gourmandes en espace et dissociées du tissu urbain, existaient.

Véritable enjeu au Nord de l'agglomération parisienne, le projet audonien des Docks veut aussi conjuguer exempla-

rité et innovation en appliquant trois grands principes d'aménagement durable dans l'écoquartier qui se développe sur près du quart du territoire communal :

- la solidarité,
- la mixité et la diversité,
- le respect de l'environnement et de la santé.

Le site a d'ailleurs été reconnu "Nouveau Quartier Urbain" en juillet 2009 par la Région Île-de-France et bénéficie du soutien de l'Etat au titre des écoquartiers d'Île-de-France.

... s'appuyant sur différents leviers...

En agissant sur l'agencement urbain, une mixité des fonctions de logement, de l'emploi, de service public et d'espace de détente pourra être créée. Cette mixité couplée à la réalisation d'un site économe en stationnement permettra la remise à plat du "tout voiture".

Contribuant aux objectifs du Plan de Déplacements Urbains de la Région Île-de-France (PDUIF), le projet vise aussi à diminuer le trafic automobile de 8 % et à augmenter l'usage des modes de déplacements doux. C'est en densifiant autour des pôles de transports en commun et en assurant une répartition équilibrée des fonctions résidentielles, d'activités et de loisirs dans les Docks que peuvent se créer les conditions de "la ville des courtes distances".

... dont l'écomobilité pour vivre différemment la ville

Parce que la question des transports rejoint celle de l'accès au logement, à l'emploi, aux soins, à la culture, aux sports et plus généralement aux services publics, le projet d'éco-quartier des Docks propose le rééquilibrage de la place des différents modes et pratiques de déplacement.

Ainsi, l'aménagement de l'espace public est pensé principalement pour faciliter la fluidité des cheminements piétons et cyclistes.

L'opportunité des projets proposés

L'accessibilité aux transports collectifs lourds tels le métro ou le RER et les projets comme "Arc Express" et "Le Réseau de transport public du Grand Paris" participent à cette idée de vivre la ville différemment. En effet, il faut pouvoir offrir à l'usager l'accès à un mode de transport écologique qui lui permette d'effectuer ses déplacements en alliant confort d'usage et temps de parcours compétitif par rapport à la voiture particulière.

Mettre le stationnement au service de l'écomobilité :

- 1- une politique du stationnement qui innove en n'associant pas nécessairement à chaque logement une place de stationnement réservée ;
- 2- plutôt que de réaliser le stationnement sous l'immeuble, il est envisagé de le regrouper sur quelques sites accessibles.

L'attractivité des pôles de mobilité vient aussi de la multiplicité de l'offre qui se concentre sur ces derniers. Par exemple, la mise en place de stations Vélip' ou Autolib', ainsi que la convergence des lignes de bus, font de ces lieux les éléments moteurs de "l'écomobilité".

Les projets Arc Express et le réseau de transport public du Grand Paris : des avancées vers l'écomobilité

Une ouverture vers l'extérieur...

Les deux projets proposés ont pour objectif d'ouvrir des territoires aujourd'hui refermés sur eux-mêmes. Ainsi, le projet de la Région donne l'opportunité aux Franciliens

des première et deuxième couronnes de choisir les transports collectifs comme moyen de déplacement pour des trajets "banlieue-banlieue" et permet d'éviter le transit obligatoire par le centre de Paris.

Le projet de la Société du Grand Paris met pour sa part l'accent sur le rapprochement entre les différents **pôles de l'économie francilienne**, permettant aux usagers de relier les grands ensembles structurants (aéroports de Roissy Charles de Gaulle et Orly, quartier de la Défense, Carrefour Pleyel, Plateau de Saclay...).

Ces deux projets démontrent ainsi aux Franciliens qu'ils **appartiennent** à un seul et même territoire, au cœur de l'économie française et placent Saint-Ouen dans une bonne dynamique.

... qui favorise les transports collectifs

Les actions qui consistent à **désaturer** le réseau de transports lourds existant, surchargé et peu performant, font donc naturellement partie des priorités de la Ville de Saint-Ouen.

Le projet "Arc Express" répond entièrement à ce besoin en structurant son réseau autour de la liaison systématique de chacun de ses tracés avec les lignes de métro et de RER existantes, ceci aidant à la densification du réseau et facilitant les échanges.

Le projet du Grand Paris permet aux Audoniens d'avoir accès à différents bassins d'emplois, grâce au **rayonnement** des différentes lignes de la double-boucle, depuis les deux stations de Saint-Ouen prévues par le prolongement de la ligne 14.

Saint-Ouen soutient le projet "Arc Express" car :

- l'arrivée d'une station dans la ZAC des Docks, en bord de Seine, viendra **renforcer** le caractère écologique de l'écoquartier des Docks,
- ce projet permettra aux Franciliens qui le souhaitent d'accéder au **Parc des Docks** de 12 hectares, objet phare du programme de la ZAC, que la Municipalité souhaite réaliser dans un proche avenir (2013),
- ce projet permet d'assurer une **connexion** au futur projet de navette fluviale sur la Seine entre le quartier de la Défense et Saint-Denis.

Saint-Ouen soutient le projet de "Réseau de transport public du Grand Paris" car :

- ce projet crée des points **d'interconnexion** forts, permettant une valorisation des différents modes de déplacement (connexions métros – gare TGV, gares Transilien, aéroports),
- ce projet **intègre** le prolongement de la ligne 14 comme un élément clef du maillage du réseau des différentes lignes du métro du Grand Paris,
- ce projet **désenclave** des territoires aujourd'hui peu irrigués par les transports lourds d'Île-de-France.

L'ambition d'une Ville qui nous rapproche nécessite des transports modernes, efficaces et écologiques

À la convergence de nombreux projets urbains émergents, Saint-Ouen ouvre à son tour à l'urbanisation plus du quart de sa surface avec la réalisation de l'écoquartier des Docks. Elle aboutira, à terme, à l'arrivée de plusieurs milliers de nouveaux résidents et salariés.

L'asphyxie actuelle des transports, dont souffrent quotidiennement les Audoniens, révèle une saturation du réseau qui, si rien ne change, ne permettra pas d'absorber le surplus d'usagers. En effet, le matériel roulant et les infrastructures de la ligne 13 sont mis à rude épreuve. Quasiment pas un jour ne se passe sans que la qualité de service n'en soit affectée.

C'est pourquoi la Ville de Saint-Ouen estime que les projets d'Arc Express et du Grand Paris apportent des réponses

adéquates aux problèmes de transports qui prévalent aujourd'hui dans la plupart des communes d'Île-de-France. Ces projets ne seront réellement efficaces que s'ils sont construits en parfaite cohérence avec les projets urbains des territoires irrigués. C'est pourquoi ils doivent d'abord atteindre les objectifs suivants :

- desservir le cœur des nouveaux quartiers et projets urbains innovants (écoquartier des Docks, Carrefour Pleyel...),
- désengorger les lignes existantes de métro,
- renforcer l'offre de surface en bus,
- favoriser l'intermodalité comme vecteur écologique des déplacements en Île-de-France.

Une nécessaire prise en compte du quotidien des Audoniens par :

- la prolongement de la ligne 14 du métro jusqu'à la Mairie de Saint-Ouen dans le calendrier prévu ;
- la réalisation rapide de l'amélioration de la qualité de service sur la ligne 13 du métro, notamment par des mesures déjà validées (portes palières, mise en service du système "Ouragan", rénovation des rames du métro) ;
- la réorganisation complète et profonde du réseau de bus afin d'accompagner au mieux l'arrivée des différents projets de transports lourds.

Pour améliorer la desserte du territoire et le confort des usagers, Saint-Ouen soutient les projets suivants :

- le dédoublement de la ligne 13 du métro,
- le prolongement de la ligne 4 du métro au Nord de la Porte de Clignancourt,
- la création d'une navette fluviale entre le quartier de la Défense et Saint-Denis,
- le prolongement du Tramway T3 jusqu'à la Porte d'Asnières,
- la prise en compte des réponses aux besoins exprimés par les deux projets de la Région Île-de-France et de la Société du Grand Paris,
- le renforcement du réseau de bus actuel afin de :
 - développer les liaisons interquartiers,
 - desservir les stations de métro grâce au rabattement,
 - favoriser l'intermodalité.

LES CHIFFRES

Plus de **52 %** des Audoniens ne possèdent pas de véhicule motorisé.

Plus de **600 000** voyageurs empruntent la ligne 13 du métro quotidiennement.

Une station du projet "Arc Express" doit desservir directement Saint-Ouen, dans la ZAC des Docks.

Les deux stations de la ligne 14 à Saint-Ouen sont intégrées au projet du Réseau de Transport Public du Grand Paris.

Pour la seule ZAC des Docks, plus de **10 000** emplois seront créés d'ici 2025.

Saint-Ouen devrait passer de **45 000** habitants en 2010 à plus de **55 000** en 2025, grâce au dynamisme de son projet urbain.

Plus de **73 %** des actifs audoniens travaillent dans une commune autre que leur commune de résidence.

Seuls **23 %** des ménages ont un emplacement réservé pour un espace de stationnement.